Procès-verbal assemblée générale annuelle 2016

Association des riverains du Lac des Pins Rouges

Présences:

Lisa Bolduc, Éric Boulanger, Marc Cloutier (2 personnes), Pierre Delisle (2 personnes), Jacques Gauthier ( 2 personnes), Jean-François Godin ( 2 personnes), Marie-Claude Lalonde, François Lemay, Nicole Godin, Pierre Pelletier (2 personnes)

CA: Mathieu Lemay, Jacques Lahaie, Gilles Doucet ( 2 personnes) , Yvon Brissette.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemble est ouverte par un mot de bienvenue de notre président, Mathieu Lemay, à 9:35

Chacun des membres du CA se présentent à tour de rôle.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour, proposé par Marc Cloutier , appuyé par Lison Bédard, est adoptée à l'unanimité.

3. Procès Verbal assemblée de 2015

Le procès verbal de 2015, proposé par Marc Cloutier , appuyé par Pierre Delisle, est adopté sans modification à l'unanimité.

4. États financiers

Le trésorier, Yvon Brissette, présente les états financiers de 2015.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **ARLDPR Bilan au 31 décembre 2015** | | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **Actif** |  |  | **Passif** |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Compte  Banque Nationale | 1538.65 |  | Aucun |  |  |
| Petite Caisse | 100.00 |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | **Capital** |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | Avoir des membres |  | 1638.65 |
|  |  |  |  |  |  |
|  | 1638.65 |  |  |  | 1638.65 |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| **ARLDPR État des revenus et des dépenses** | | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **Revenus** | |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Cotisations annuelles | | 1560.00 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| **Dépenses** | |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Frais bancaires | | 115.00 |  |  |  |
| Frais entretien site Internet |  | 0.00 |  |  |  |
| Immatriculation + RSVL | | 282.00 |  |  |  |
| Timbres et papeterie | | 768.67 |  |  |  |
| Divers | | 566.07 |  |  |  |
| Petite caisse | | 0.00 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  | 1731.74 |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| **Profits (Pertes)** | | **-171.74** |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Une explication plus détaillée des postes 'Timbres et papeterie' et 'Divers' nous est fournie.

Timbres et papeterie: Montant comprenant l'impression des codes d'éthiques et leur distribution de même que la distribution des bulletins aux membres,

Divers: Montant qui provient surtout de la fête des riverains, la nourriture et aussi les cadeaux lors du tirage.

5. Résumé des actions entreprises en 2015-16

Mathieu Lemay nous présente le résumé des actions du CA.

a) Suivi environnemental

Mathieu nous décrit le cycle complet de l'eau et l'effet sur notre lac: les eaux de ruissellement, les pluies directes, la fonte des neiges, le bassin versant de notre lac.

Il résume l'étude du conseiller en environnement qui a été subventionnée par la municipalité afin d'approfondir la santé de notre lac. Dans l'ensemble, notre lac est assez en santé. Il y a toutefois un paramètre qui soulève des questions et c'est la quantité d'oxygène en profondeur qui est moins bon. À quoi cela est-il dû? On ne sait pas trop mais l'étude suspecte que, vu qu'il y a déjà eu de la drave sur notre lac, les bois en profondeur peuvent entraver la valeur de l'oxygène dans l'eau. Ce n'est qu'une hypothèse et l'approfondissement de ce contenu pourrait être assez dispendieux.

Un intervenant demande si l'acidité du lac (pH) a été mesurée et on lui répond que celle-ci ne fait pas partie des paramètres de l'étude.

Le rapport complet de l'étude est déjà sur notre site internet (www.arldpr.org) sous la rubrique "Nouvelles".

La municipalité a accepté de participer à la phase 3 de l'étude du lac qui comprendra la caractérisation du bassin versant. C'est faire l'inventaire de tous les tributaires du lac: chemins, ruisseaux, etc. À l'automne le consultant engagé par la ville et le OBVRLY, M Yann Boissonneault, formera quelques bénévoles afin d'effectuer ce dernier volet.

Un intervenant questionne l'aspect des berges. Mathieu nous informe qu'il y a deux (2) protocoles en vigueur; le premier est celui du gouvernement du Québec régit par une loi et il y a celui appliqué par les villes. Ces deux protocoles ne s'alignent pas très bien et cela fait que notre municipalité n'a pas de règlement officiel mais il semble qu'un terrain d'entente serait possible d'ici quelque temps. Mais en politique il est parfois difficile de déterminer les mots possible et temps!!!!

Le rapport suggère que l'association développe un plan directeur pour notre lac. Ce plan se ferait en collaboration avec la municipalité.

Un intervenant demande s'il serait possible d'inclure soit dans le plan directeur soit dans les prochaines études un inventaire des espèces et du nombre de poisson dans le lac. Nous en prenons note.

b) Fête des riverains

Tous échangent sur le sujet et félicitent les chefs pour leur préparation et leur bon choix de mets. On y a gouté avec plaisir. L'expérience se répétera dans 2 ans.

c) Dates de pêche

Suite à la résolution de l'assemblée de l'an passé visant à standardiser les dates de pêche de toutes les espèces du 1er juillet au 15 septembre seulement, nous avons communiqué celle-ci au ministère concerné et la résolution a été acceptée et sur le site du ministère les dates sont maintenant officialisées et conforme à notre résolution.

d) Rencontre avec la municipalité

Après la présentation de l'association et des actions entreprises à date, les conseillers nous ont félicité pour notre travail.

Ceux-ci ont accepté de pourvoir au financement de l'étude environnementale phase 3.

Nous avons discuté de la vitesse sur nos chemins autour du lac toutefois c'est le ministère MFFP qui voit à cet aspect. La municipalité installera des pancartes 'Attention à nos enfants' sur les chemins afin de tenter de ralentir les gens.

Évidemment nous sommes revenus sur la faneuse descente publique, et sur ce sujet, les participants à notre assemblée y vont de plus d'un commentaire.

6. Plan d'action pour 2016-2017

Pour la prochaine année, le CA se penchera sur les sujets suivants:

* Augmenter le membership
* Contacter les associations similaires
* Bonifier le bulletin d'informations
* Sensibiliser les résidents à l'impact de la navigation
* Opportunités de rencontre entre les riverains

7. Questions de l'assemblée

Question sur l'échange avec les proprios autour du lac: plusieurs moyens de communication sont disponibles tels le bulletin, la page facebook de l'association, le courriel et le site internet.

Question sur échange de services: une participante suggère que nous émettions un bulletin des personnes offrant des services autour du lac (pépines, peinture, etc). On suggère d'utiliser soit le site Internet soit la page Facebook. C'est une bonne idée et il faut trouver un moyen efficace de joindre les utilisateurs, à investiguer.

8. Postes du CA

Il y a 3 postes à pourvoir cette année. Comme par les années passées nous demandons quels sont les membres présents qui sont intéressés, 3 personnes se présentent:

Marie-Claude Lalonde

Marc-André Gauthier

Yvon Brissette

et M Jacques Lahaie propose ces candidatures et Lison Bédard l'appuie. Comme personne ne s'y oppose, ces candidats sont élus à l'unanimité.

Bravo à ces nouveaux membres du CA.

9. Varia

Un membre présent apprécie le travail que les administrateurs font, les en félicite et les en remercie, toute l'assistance l'appuie et applaudit le CA.

Un autre membre suggère qu'un membre du CA puisse assister aux séances du conseil de ville dans la mesure du possible à chaque mois. Sa proposition est acceptée et si possible un membre du CA assistera à ces réunions.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11:25 heures.